FÉDÉRATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES

Rapport d'activités

2021-2022

Adresse

C.P. 55036, Succursale Maisonneuve,
Montréal, Québec, H1W 0A1

Site Web

www.fmhf.ca

Téléphone

514 878-9757

Courriel

info@fmhf.ca

Ce bilan annuel est l'occasion toute désignée de vous remercier de la confiance à l'égard de la FMHF. Votre implication dans la vie associative, au sein du conseil d'administration ou des divers comités, de même que lors de représentations et de consultations, fait toute la différence.

Un remerciement à nos différents partenaires : gouvernementaux, paragouvernementaux et institutionnels, pour leur collaboration dans de nombreux dossiers touchant la mission de la FMHF et de ses maisons membres. Mentionnons aussi l'engagement du secteur communautaire, du mouvement des femmes et du milieu universitaire, pour une concertation intersectorielle indispensable en tant qu'acteurs de changement social favorisant, dans nos milieux respectifs, le renouvellement des pratiques de sensibilisation, de formation, d'intervention, de concertation, de défense des droits et de promotion.

- Manon Monastesse, directrice générale de la FMHF

À la FMHF et dans chacune de nos maisons, nous avons redoublé d'efforts pour que la voix des femmes violentées et de leurs enfants soit entendue du public et de nos instances politiques. Nous continuerons nos luttes, nos représentations et nos cris du cœur tant et aussi longtemps que les femmes vivront des violences .

Comme toujours, les maisons d'hébergement pour femmes ont fait preuve de résilience, de courage et de solidarité. Les équipes se sont mobilisées pour à la fois rejoindre les femmes au sein de leur communauté et pour leur assurer un accueil sécuritaire. Ces réels défis ont démontré leur capacité d'adaptation à toute épreuve, dans le souci de répondre aux besoins des femmes et des enfants, 24 h sur 24, 7 jours sur 7, pandémie ou non.

- Danielle Mongeau, présidente de la FMHF

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE 4

MOT DE LA DIRECTRICE 5

INTRODUCTION 7

1. VIE ASSOCIATIVE 8

1.1 Liaison avec les membres 8

1.2 Comités internes 9

1.3 Soutien aux maisons membres 10

1.4 La permanence 13

1.5 Colloques, forums et formations 13

2. ACTIVITÉS GRAND PUBLIC 14

2.1 Mettre fin à la stigmatisation des femmes violentées 14

2.2 Formation PEVC 15

2.3 Formation Femmes immigrantes 17

2.4 La tournée des cégeps alliés : Vers une société égalitaire et sans violence 18

2.5 Présentations publiques et communications 19

3. REPRÉSENTATIONS 20

3.1 Groupes de travail 20

3.2 Les comités consultatifs, directeurs et conseils d'administration 20

3.3 Comités ministériels 22

3.4 Représentations politiques auprès des gouvernements et élus 25

3.5 Mémoires, commissions et consultations 25

3.6 Représentations ponctuelles 26

4. LES PARTENARIATS EN RECHERCHE ET EN FORMATION 26

4.1 Trajetvi 26

4.2 SAC – Protocole UQAM/Relais-femmes 27

4.3 Milieu universitaire 27

5. PROMOTION, COMMUNICATIONS ET ÉVÉNEMENTIEL 28

5.1 Communiqués de presse 28

5.2 Présence médiatique 29

5.3 Site Web 30

5.4 Réseaux sociaux 30

5.5 Infolettres 31

5.6 Événementiel et campagnes 31

EN GUISE DE CONCLUSION 32

ANNEXE I : SIGLES ET ACRONYMES 33

ANNEXE II : MISSION DE LA FMHF 35

Mot de la présidente

Chères membres et collègues,

C'est avec grand plaisir que je rédige ce mot retraçant les principales activités de cette année qui furent à la fois exceptionnelles et éprouvantes… Bref, une deuxième année de pandémie!

Encore une année difficile pour les femmes violentées, qui ont été mises à l'épreuve par cette « pandémie de l'ombre » pour reprendre les termes employés par l'ONU. Les chiffres sont tristement clairs, cette pandémie est venue exacerber les violences que vivent les femmes et, après deux années d'isolement intermittent, nous sommes à même d'en constater davantage les impacts.

À la FMHF et dans chacune de nos maisons, nous avons redoublé d'efforts pour que la voix des femmes violentées et de leurs enfants soit entendue du public et de nos instances politiques. Nous continuerons nos luttes, nos représentations et nos cris du cœur tant et aussi longtemps que les femmes vivront des violences au Québec.

Comme toujours, les maisons d'hébergement pour femmes ont fait preuve de résilience, de courage et de solidarité. Les équipes se sont mobilisées pour à la fois rejoindre les femmes au sein de leur communauté et pour leur assurer un accueil sécuritaire dans le respect des normes en vigueur qui évoluaient à une vitesse folle. Ces réels défis ont démontré leur capacité d'adaptation à toute épreuve, dans le souci de répondre aux besoins des femmes et des enfants, 24 h sur 24, 7 jours sur 7, pandémie ou non!

Malgré la situation, nous demeurons en première ligne des grands débats qui secouent le Québec : exploitation sexuelle, parcours des femmes dans le système de justice, tribunaux spécialisés, bracelets antirapprochements, itinérance des femmes, interventions de la DPJ, réforme du droit de la famille, pratiques policières, etc. Nous sommes résolues à porter la voix des femmes qui nous font confiance.

Notre approche inclusive nous permet d'offrir des services adaptés aux besoins des femmes les plus vulnérables et isolées. Soulignons combien les situations des femmes se complexifient : violences conjugale et familiale, violences basées sur l'honneur, traite, agressions et exploitation sexuelles, problématiques de consommation, de santé mentale, d'itinérance, etc. Toutes ces femmes doivent pouvoir bénéficier de soutien à la hauteur de leurs besoins dans le respect de leurs différentes oppressions. Nos maisons d'hébergement de première et deuxième étape et nos services en externe sont au cœur du continuum de services nécessaire pour répondre aux besoins des femmes et leur assurer un véritable filet de sécurité.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail acharné et passionné de toute l'équipe de la permanence de la FMHF et, bien sûr, de sa directrice, madame Manon Monastesse. Soyons donc fières du travail accompli, tant par la FMHF que par ses maisons membres. Je vous remercie de votre travail engagé et vous invite à continuer le combat, pour TOUTES les femmes. Restons solidaires et convaincues de nos luttes et convictions.

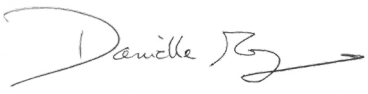

Danielle Mongeau, présidente

Mot de la directrice générale

Chères membres, consœurs et partenaires,

Ce bilan annuel est l'occasion toute désignée de vous remercier de la confiance à l'égard de la FMHF. Votre implication dans la vie associative, au sein du conseil d'administration ou des divers comités, de même que lors de représentations et de consultations, fait toute la différence.

Je salue particulièrement l'engagement des membres du CA et des comités, qui assument leur mandat avec détermination et conviction, toujours dans le souci de l'intérêt commun. Je salue d'autant plus notre présidente Danielle Mongeau, directrice de la maison Dalauze, pour son implication déterminée, volontaire et stratégique dans tous les dossiers de représentation, malgré son importante charge en tant que directrice. Une pensée empreinte de nostalgie pour les directrices qui prennent leur retraite et voguent vers de nouveaux horizons après des décennies de travail engagé au service des femmes violentées et de leurs enfants. Souhaitons également la plus chaleureuse des bienvenues aux nouvelles directrices dynamiques qui ont relevé le défi, particulièrement difficile en ces années de pandémie ! Qui plus est soulignons le travail local et régional de sensibilisation, d'intervention, de formation et de concertation, partout au Québec, accompli par les maisons et leurs équipes. Quel apport incontournable pour le bien-être des femmes et de leurs enfants ainsi que de l'ensemble des communautés !

Je n'oublie surtout pas l'équipe de la permanence, dynamique et volontaire qui est ma grande fierté : Mylène, Marie-Noëlle, Elisabeth et Nora qui nous a rejoint en mars dernier. Toutes veillent à développer et promouvoir les projets de la FMHF et de ses maisons membres afin de mieux répondre aux besoins des équipes ainsi que par ricochet, des femmes et de leurs enfants. J'en profite pour adresser un mot de reconnaissance à notre ancienne coordonnatrice communications, Adeline, qui est partie vers de nouvelles aventures au mois de septembre dernier. Nous n'oublions pas le dévouement dont elle a fait preuve pendant ses 6 années passées au sien de notre équipe.

Un remerciement à nos différents partenaires : gouvernementaux, paragouvernementaux et institutionnels, pour leur collaboration dans de nombreux dossiers touchant la mission de la FMHF et de ses maisons membres. Mentionnons aussi l'engagement du secteur communautaire, du mouvement des femmes et du milieu universitaire, pour une concertation intersectorielle indispensable en tant qu'acteurs de changement social favorisant, dans nos milieux respectifs, le renouvellement des pratiques de sensibilisation, de formation, d'intervention, de concertation, de défense des droits et de promotion. Et ce, malgré la pandémie !

Malgré cette crise sanitaire et les défis d'adaptation qu'elle a imposés, l'année fut riche au plan de notre vie associative ! La FMHF a poursuivi plusieurs projets de formation, sensibilisation et de recherche entre autres, ses formations sur l'intervention féministe intersectionnelle pour ses membres et ses partenaires ainsi que son projet à portée régionale, la Tournée des cégeps alliés : Vers une société égalitaire et sans violence, financée par le Secrétariat à la Condition féminine. Ce projet est venu directement interpeller plus de 600 jeunes professionnel.le.s allié.e.s contre les violences envers les femmes.

Le projet PEVC, en partenariat avec les services de protection de la jeunesse, vient de clore sa troisième année axée sur la dispensation de formations pour les équipes des DPJ de la Capitale Nationale et de l'Outaouais. Ce projet phare, financé pour cinq ans par le ministère canadien des Femmes et de l'égalité des genres, est porteur d'espoir pour toutes et tous, dans la perspective d'une meilleure collaboration et d'arrimage des interventions. Ce projet est une solution concrète aux situations complexes mises en lumière par la Commission Laurent. Nous soulignons d'ailleurs combien nous apprécions le travail de Marie-Noëlle, coordonnatrice de projet, rigoureuse, persévérante et engagée.

Notre projet de sensibilisation à la réalité des femmes immigrantes et racisées auprès des agents pivots en immigration financé MIFI s'est également déroulé avec grand succès, malgré des ajustements à effectuer rapidement pour un format virtuel en raison des mesures sanitaires. Une adaptation de cette formation pour les interprètes, financée par le Secrétariat à la Condition féminine a également eu beaucoup d'impact.

Nous remercions le travail d'Alizé et plus récemment Nora, nouvelle coordonnatrice aux formations et sensibilisation, qui a pris le relais, entre autres sur ce projet.

Les comités de la FMHF sont actifs et poursuivent toujours et encore les objectifs d'actualiser nos positions sur des enjeux majeurs et de renouveler sans cesse nos pratiques d'intervention. Qui plus est, plusieurs recherches en partenariat et développement d'outils ont été réalisés ou sont en route avec le RéQEF, le collectif FemAnVI, le MIFI, le secrétariat à la Condition féminine, l'UQAM, l'UQAC, l'UdeM, l'Université d'Ottawa et le SAC de l'UQAM. Le plan d'action en violence conjugale (2018-2023) et le plan d'action en égalité son maintenant à termes, plusieurs actions prometteuses ont été actualisées et nous avons beaucoup d'espoir dans le prochain plan intégré en violence conjugale et violence sexuelle afin de travailler de façon holistique à combattre les violences envers les femmes et les enfants.

L'année fut évidemment assombrie par les terribles impacts du confinement et déconfinement sur les femmes, couplés à une série de féminicides inqualifiables encore cette année. Malgré les investissements par de nouvelles actions gouvernementales pour contrer les féminicides, l'implantation de nouveaux tribunaux spécialisés et de services intégrés, la refonte de la Loi de la jeunesse ainsi que la refonte du droit de la famille, force est de constater que nous ne pouvons crier victoire et que nous devons maintenir nos efforts pour contrer et éradiquer la violence faite aux femmes et aux enfants. Nous avons redoublé d'ardeur lors de nos représentations politiques afin de réitérer nos recommandations dans le souci de répondre adéquatement aux besoins des femmes violentées et de leurs enfants. C'est avec une confiance envers des retombées positives que nous avons accueilli l'engagement proactif du gouvernement. Nous devons cependant maintenir sans relâche le dialogue afin que l'ensemble des recommandations du rapport Rebâtir la confiance soient mises en place en continue pour bonifier le continuum des services offerts entre autres, par le réseau des maisons d'hébergement et ainsi renforcer le filet de sécurité des femmes violentées et de leurs enfants. Ce contexte révoltant a aussi engendré une prise de conscience collective de la gravité de la situation et une mobilisation historique de la population partout au Québec. Nous sommes touchées de voir autant d'individus impliqués à nos côtés pour défendre les droits des femmes et s'indigner collectivement contre les violences qu'elles vivent.

La pandémie fut et demeure un vrai défi pour les maisons d'hébergement. Comme toujours, leurs équipes ont été résilientes et proactives à s'organiser afin de contrer au maximum l'impact sur les travailleuses et les femmes violentées ! Vous avez toutes notre reconnaissance et notre admiration. Cette pandémie a également mis en lumière la situation critique dans laquelle se trouvaient déjà les maisons, autant en termes de manque d'effectifs que dans leur capacité de dispenser les services auxquels ont droit les femmes et les enfants de notre société qui seront les adultes de demain. Nous sommes très soucieuses de savoir comment nous pourrons adéquatement répondre, encore et toujours, aux besoins après cette année particulièrement éprouvante pour les femmes. À cet effet, le gouvernement du Québec a reconnu l'importance de nos services et consenti à un rehaussement significatif du financement des maisons après plusieurs rondes de discussion franche et ouverte. Nous demeurons cependant proactives quant à la reconnaissance des besoins émergents, du renouvellement de l'analyse du continuum des violences envers les femmes et des pratiques d'intervention, et ce, auprès des instances gouvernementales, paragouvernementales, institutionnelles et universitaires.

Plusieurs projets sociopolitiques et de recherches participatives sont à suivre de près, afin que le travail des maisons d'hébergement soit reconnu comme expertise incontournable, et ce, à juste titre, après des décennies de pratiques d'intervention novatrices. Et ainsi s'assurer que les femmes violentées et leurs enfants reçoivent les meilleurs services afin qu'encore et toujours nous puissions collectivement prévenir, contrer et éliminer les violences envers les femmes et leurs enfants. Je vous remercie de votre engagement et soyons fières du travail que nous accomplissons collectivement.

Manon Monastesse, directrice générale

Introduction

Fière de sa riche expertise de 35 ans d'histoire de promotion des droits des femmes et de leurs enfants, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) vous présente son rapport annuel 2021-2022. Évidemment, ses réalisations, tout comme ses revendications, évoluent au gré des changements sociopolitiques ainsi que des réalités de plus en plus complexes des femmes et des enfants qui demandent protection, assistance et soutien aux maisons membres. La FMHF est toujours soucieuse de répondre aux besoins de ses membres et de se positionner à l'avant-garde des mouvements féministe et communautaire du Québec; ses concertations, prises de position et représentations s'actualisent en cohérence avec sa mission et sa charte.

LA FMHF S'EST ENGAGÉE, EN 2021-2022, À METTRE EN ŒUVRE SON PLAN D'ACTION, QUI VISE NOTAMMENT À :

- **dynamiser la vie associative et le soutien aux membres, la participation aux comités internes et externes, aux lieux locaux, régionaux, nationaux et internationaux de concertation, aux groupes de travail, et la collaboration partenariale de recherche et de formation;**
- **effectuer des représentations auprès des diverses instances gouvernementales, paragouvernementales, institutionnelles et communautaires;**
- **actualiser la visibilité et le rayonnement de la FMHF ainsi que de ses partenariats provinciaux, nationaux et internationaux;**
- **promouvoir la reconnaissance des enjeux sociaux liés aux violences faites aux femmes et la connaissance de nos services auprès de la population en général et des publics cibles;**
- **se doter d'outils stratégiques de défense des droits des femmes violentées et leurs enfants en maison;**
- **assurer la reconnaissance de l'expertise de la FMHF et ses maisons membres (MH1 et MH2);**
- **soutenir les membres dans la promotion de leurs services et de leurs activités;**
- **viser un financement adéquat des maisons d'hébergement existantes et à venir;**
- **intégrer l'intervention féministe intersectionnelle dans les pratiques des maisons;**
- **favoriser la prévention et une meilleure compréhension des réalités des femmes immigrantes violentées auprès des partenaires et acteurs sociojudiciaires;**
- **offrir des outils d'information et de sensibilisation pour les partenaires, pour les médias ainsi que pour le grand public.**

Le présent rapport dresse donc un portrait des réalisations de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

Bonne lecture!

1. Vie associative

La FMHF a mené diverses activités en 2021-2022 en lien avec sa vie associative. Conservant ses missions principales de soutien et de représentation de ses membres, la FMHF continue l'actualisation des objectifs de sa charte en matière d'appropriation des pratiques d'intervention féministe intersectionnelle et de ses valeurs de dynamique participative. Elle s'emploie à mobiliser ses membres, à nourrir les réflexions et analyses, et ce, dans une perspective de co-construction des expertises.

1.1 LIAISON AVEC LES MEMBRES

La FMHF s'emploie, à travers les différents comités internes, rencontres provinciales, formations, webinaires et journées de transfert de connaissances qu'elle organise pour ses membres, à refléter et actualiser les valeurs et fondements de l'approche féministe intersectionnelle. Ses maisons membres sont appelées à s'impliquer activement tout au long de l'année dans les nombreux comités et activités.

- **Assemblée générale**
  La FMHF a tenu son assemblée générale le lundi 3 mai 2021 en mode virtuel. Lors de l'AGA, quarante personnes étaient présentes, dont trente-deux représentantes des maisons membres et sept employées de la permanence. Les membres du CA et la permanence ont présenté, entre autres, le rapport d'activités, les états financiers, le bilan du plan d'action triennal 2017-2021 et le nouveau plan d'action 2021-2024.

- **Rencontres des maisons membres**
  La FMHF a organisé trois rencontres des maisons membres. Ces rencontres ont porté principalement sur la vie associative et la défense de droits : les dossiers sociopolitiques prioritaires, les formations, les projets en cours, les nouvelles des régions, le renouvellement des pratiques d'intervention, l'offre de services, la concertation, la mobilisation, l'intégration de l'intersectionnalité, etc.

- **Rencontres du conseil d'administration**
  Le conseil d'administration de la FMHF est composé de sept membres qui se sont réunies à plusieurs reprises au cours de l'année 2020-2021. Le conseil d'administration se compose de deux représentantes de la région de Montréal, et d'une représentante des régions suivantes : Outaouais, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Montérégie et Estrie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

NOM	POSTE	RÉGION
Danielle Mongeau	Présidente	Région 06
Chantale Gobeil	Vice-présidente	Région 06
Isabelle Harvey	Secrétaire	Région 02
Édith Mercier	Trésorière	Région 03
Carmen Paquin	Administratrice	Région 05
Marianne Lyrette	Administratrice	Région 07
Marlène Poirier	Administratrice	Région 16

1.2 COMITÉS INTERNES

Afin d'outiller ses membres et de bonifier ses analyses et interventions, la FMHF anime plusieurs comités à l'interne. Ils sont composés de directrices, coordonnatrices et intervenantes œuvrant au sein des maisons membres, de membres de la permanence et, parfois, de partenaires des milieux communautaires ou universitaires. Hauts lieux de partage et d'inspiration, ces rencontres servent à l'actualisation des connaissances et de l'expertise de la FMHF, qu'elle souhaite toujours plus ancrées dans la réalité terrain.

Les comités permanents de la FMHF touchent donc ses enjeux de prédilection :

- **Intervention féministe intersectionnelle**
  Le mandat du Comité intervention féministe intersectionnelle s'articule autour de deux principaux objectifs :

  1. Dégager une compréhension et un discours communs concernant l'intervention féministe intersectionnelle (IFI) en maison d'hébergement pour femmes violentées, et ce, afin d'assurer une meilleure synergie entre les membres;
  2. Améliorer la concertation et la collaboration entre les maisons d'hébergement et leurs partenaires.

  Le Comité intervention féministe s'est réuni à huit reprises (huit demi-journées) en 2021-2022. Un sous-comité s'est également rencontré à quatre reprises afin de travailler sur des capsules de sensibilisation. Le comité IFI comptait dix représentantes des maisons (coordonnatrices et intervenantes), une membre de la permanence de la FMHF, deux partenaires impliquées dans le projet et deux personnes-ressources (animation et prise de notes).

  Au cours de l'année 2020-2021, le comité a poursuivi ses travaux visant la mise en œuvre du projet Mettre fin à la revictimisation des femmes violentées. Ce projet, financé par le Secrétariat à la Condition féminine, était d'une durée initiale de trois ans (janvier 2019 à décembre 2021). Cependant, en raison de la pandémie et des ajustements que celle-ci a entraînés, une prolongation au projet permettra de poursuivre les activités au cours de l'année 2022.

  C'est ainsi que le comité a travaillé à la scénarisation et à la réalisation de cinq capsules portant sur des sujets en lien avec l'intervention féministe intersectionnelle. Il a également participé à l'élaboration d'une activité de sensibilisation destinée à des organismes travaillant auprès de femmes pouvant avoir vécu des violences. Cette activité porte sur le continuum des violences envers les femmes et sur l'importance de tenir compte de l'ensemble des violences vécues par les femmes lorsqu'on les accompagne.

- **Intervention jeunesse**
  Ce comité a pour mandat de réfléchir aux différents enjeux rencontrés par les maisons d'hébergement en lien avec l'intervention jeunesse, dont la collaboration avec les services de protection de la jeunesse. De plus, il a été décidé dans le dernier plan d'action d'orienter les travaux du comité vers l'intégration de l'IFI dans l'intervention jeunesse au sein des maisons.

- **Enjeux sociojudiciaires**
  Ce comité a pour mandat de favoriser le renouvellement des pratiques sociojudiciaires en contexte de violences conjugale et familiale.

  Deux priorités sont identifiées en continu :

  1. Développer une structure provinciale afin d'offrir, d'une part, du soutien juridique aux maisons membres, et d'autre part, développer un plan de formation pour soutenir le travail d'intervention judiciaire afin de mieux répondre aux besoins juridiques des femmes et des enfants concernés;
  2. Émettre des recommandations visant une cohérence optimale des interventions sociojudiciaires en contexte de violences conjugale et familiale.

- **Comité femmes immigrantes**
  Le comité femmes immigrantes (FI) a vu le jour en 2017. Il est composé de membres issues de trois régions et de deux partenaires de longue date qui sont associées aux travaux : Catherine Flynn, professeure et chercheure à l'Université du Québec à Chicoutimi, et Marie-Claire Rufagari, coordonnatrice de la formation à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et des immigrantes (TCRI). Au cours de l'année 2021-2022, le comité s'est réuni à de multiples reprises afin de discuter de la mise en œuvre des différents projets de sensibilisation et de formation portant sur les réalités et besoins des femmes violentées immigrantes et racisées. Le comité a également réfléchi à des outils à développer pour mieux intervenir auprès de ces femmes et de leurs enfants, ainsi qu'à la création de capsules vidéo présentant les services spécifiques destinés au public des femmes immigrantes et racisées accueillies en maison d'hébergement.

  Le développement du contenu de la formation pour les maisons membres s'est poursuivi au cours de l'année et a été ajusté selon l'état sanitaire. Il était prévu de donner la formation aux équipes des maisons membres en automne 2021, mais la tournée de formation n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie. Il a donc été prévu de réaliser les premières formations aux équipes des maisons au courant de l'année 2022-2023.

- **Comité statistiques**
  Le processus de modification du logiciel de gestion statistique étant maintenant complété, tant pour les maisons de 1ère étape que pour celles de 2e étape et pour les services externes, ce comité était inactif en 2021-2022. Ayant pour mandat de discuter des enjeux tant opérationnels que politiques liés à la production de données statistiques, ce comité est interpellé sporadiquement afin de répondre aux enjeux rencontrés.

- **Comité politique**
  Composé de 10 directrices provenant de sept régions, ce comité s'est rencontré à plusieurs reprises dans l'année. Un plan de travail alliant stratégie de communication, renouvellement du discours et revendications politiques a été développé et est continuellement mis à jour. Le comité politique est également dédié aux mobilisations des membres, campagnes de communication et de sensibilisation, demandes de subvention, cadres financiers, etc.

- **Comité hébergement de deuxième étape**
  Le comité hébergement de deuxième étape est composé de neuf directrices et d'une coordonnatrice en provenance de cinq régions. Il s'est donné pour mandat de proposer des outils d'analyse et de réfléchir à un plan de développement de l'hébergement de deuxième étape à travers la province. Il travaille également à se doter d'un module statistique qui peut refléter les spécificités de l'hébergement deuxième étape.

1.3 SOUTIEN AUX MAISONS MEMBRES

La FMHF offre quotidiennement son soutien aux maisons membres en matière de liaison, d'information, de formation, d'intervention, de représentation et de concertation. Elle s'attache à outiller ses membres, que ce soit par des formations, par la rédaction de documents (lettres d'appui, demandes de subvention, avis, communiqués, etc.), par la représentation auprès d'instances (locales, régionales, provinciales, nationales ou internationales), par la transmission d'informations pertinentes sur des enjeux politiques à portée provinciale ou nationale (projets de loi, conventions), par le transfert d'informations pertinentes (d'instances communautaires et provinciales), etc.

- **Activités d'information**
  L'utilisation plus généralisée des plateformes de vidéoconférence permet maintenant à la FMHF d'organiser plus régulièrement des activités d'information ou de transfert de connaissances. Ces rencontres peuvent s'adresser aux directrices, mais également aux autres membres des équipes des maisons d'hébergement.

- Présentation sur la Stratégie nationale sur le logement/Programme *Refuges et logements de transition pour les femmes et les enfants fuyant la violence.*
  Aude Morel, représentante - Relations externes, Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Présentation du logiciel ASO
  Alain Guitard, Services de développement professionnels inc.
- Présentation du projet de mise en place d'un portail virtuel d'intervention en violence
  Mylène Fernet, Département de sexologie, Université du Québec à Montréal
- Présentation sur la coercition reproductive (2 présentations)
  Catherine Rousseau, coordonnatrice de la recherche et doctorante à l'Université d'Ottawa, Carole Boulebsol, doctorante Université de Montréal et Sylvie Lévesque, Département de sexologie, Université du Québec à Montréal

- **Formation IFI**
  Développée en étroite collaboration avec le comité IFI et offerte initialement à toutes les maisons membres lors de la tournée des régions en 2017-2018, la formation IFI est maintenant offerte ponctuellement afin d'assurer la formation continue dans les équipes. Afin de s'adapter aux réalités de la pandémie, une version virtuelle de la formation a été développée et testée lors d'un pilote qui a eu lieu en novembre 2021.

  - Formation YWCA Québec
  - Pilote de la Formation IFI virtuelle
  - Formation continue IFI virtuelle

- **Formation à l'outil PEVC**
  Deux journées de formation sur l'outil d'évaluation développé dans le cadre du projet Protection des enfants en contexte de violence conjugale ont été offertes aux maisons membres de la FMHF.

  - Mars 2022
  - Mai 2022

- **Bulletin des membres FMHF**
  Le bulletin destiné aux maisons membres se veut un outil d'information et de communication comprenant toutes informations pertinentes de la FMHF, de ses membres et partenaires, ainsi que des actualités pertinentes d'ici et d'ailleurs. Généralement publiés une fois par mois, des numéros spéciaux sont également produits lorsque nécessaire.

- **Rencontres ponctuelles extraordinaires COVID-19**
  Dès le début de la pandémie qui affecte le Québec depuis mars 2020, la FMHF a réagi rapidement afin de soutenir ses membres dans la gestion quotidienne des directives émanant des CIUSSS, CISSS, MSSS, et DSP régionales. Ainsi, au cours de l'année 2021-2022, plus précisément au cours de la vague de contagion de janvier et février 2022, elle a organisé des rencontres virtuelles à trois reprises afin de faciliter le partage d'informations et la mobilisation des connaissances et des pratiques d'adaptation. Ces moments ont permis également de collectiviser les défis (et les solutions) de la gestion des organismes en période de pandémie.
  maisons d'hébergement.

- **Logiciel statistiques**
  Les données statistiques demeurent une préoccupation de premier rang pour la FMHF et ses membres. Au fil des années, en fonction des réalités des femmes et du développement des services, les connaissances statistiques se sont approfondies. Cet exercice fondamental permet de présenter un tableau provincial, régional et local cohérant avec l'état de la situation et, ainsi, de défendre les droits des membres ainsi que des femmes et enfants soutenus. En 2021-2022, des ajustements mineurs ont été faits afin de tenir compte de la création de nouvelles places survenues dans le cadre du rehaussement du financement des maisons d'hébergement.

  Aussi, la FMHF a assuré l'appui et la formation des maisons membres afin de faciliter la compilation des données et l'utilisation du logiciel de gestion statistique. Des rencontres de formation ont ainsi été offertes à trois maisons d'hébergement au cours de l'année. Aussi, des rencontres virtuelles ont été réalisées à trois reprises avec des travailleuses des maisons membres. Une première rencontre a permis de présenter les modifications au logiciel pour le module Dossiers/fiches hébergement (1ère étape) pour l'année 2021-2022 ainsi que de présenter certains rappels quant à la collecte de données. Une deuxième rencontre portait sur les mêmes thèmes, mais visait particulièrement les données du module Dossiers/fiches hébergement 2e étape. Finalement, une troisième rencontre a permis de préparer la production des rapports statistiques annuels en rappelant les éléments importants à vérifier et valider lors de la production de ces rapports.

- **Plateforme Espace FMHF**
  Depuis plusieurs années, la FMHF souhaitait créer un espace virtuel rassemblant diverses informations destinées aux maisons membres (documentation, capsules informatives, webinaires, formations, outils interactifs, calendrier d'activités, etc.). Cette démarche visait notamment à faciliter l'accès et le partage d'informations ainsi qu'à permettre l'échange entre les maisons d'hébergement.

  C'est ainsi que la plateforme Espace FMHF a été lancée en novembre 2021. Accessible dans un premier temps aux directrices des maisons membres, cette plateforme sera, à terme, un lieu de partage et d'échange tant pour les directrices que pour les coordonnatrices et autres travailleuses des maisons d'hébergement. Bien que le développement de la plateforme soit toujours en cours, de nombreux documents ont pu être intégrés et les nombreuses formations virtuelles offertes par la FMHF y sont hébergées. De plus, des capsules informatives sont également en développement. Elles porteront sur la naissance des maisons d'hébergement au Québec, sur l'historique de la FMHF, sur l'intervention féministe au Québec, sur l'intersectionnalité, sur l'historique de la démarche d'intégration de l'IFI dans les maisons de la FMHF ainsi que sur la transformation des pratiques qu'a entraînée cette démarche.

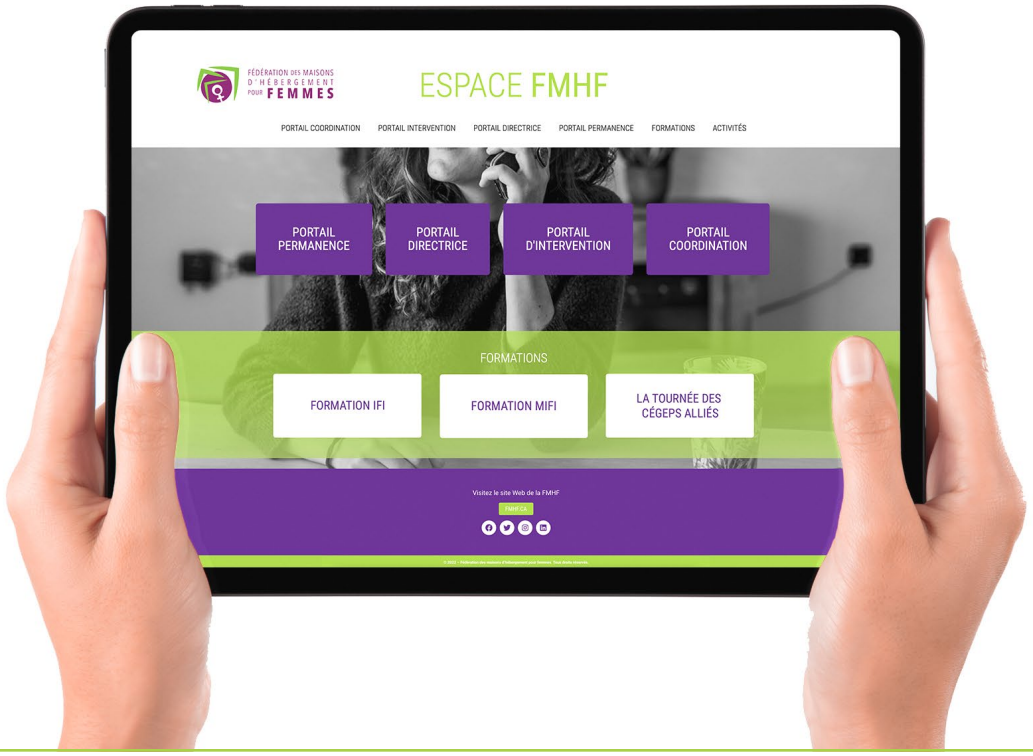

1.4 LA PERMANENCE

L'équipe de la FMHF s'applique à répondre aux besoins de défense de droits des femmes, de soutien aux maisons membres, de représentation, de recherche et de concertation, ainsi qu'à relever les nombreux défis inhérents à la gestion d'une organisation provinciale. À noter le départ au mois de septembre dernier d'Adeline Jouve, coordonnatrice communications, ainsi que celui en novembre dernier d'Olga Houde, coordonnatrice analyse politique.

L'équipe :

Manon Monastesse	Directrice générale
Mylène Bigaouette	Coordonnatrice, Liaison aux membres et formation
Marie-Noëlle Maurice	Coordonnatrice, Projet PEVC
Elisabeth Viens Brouillard	Coordonnatrice, Communications et relations de presse (septembre 2021)
Nora Hocianat	Coordonnatrice, Sensibilisation et formation (février 2022)

1.5 COLLOQUES, FORUMS ET FORMATIONS

Les membres de l'équipe ont pu bénéficier de différentes formations correspondant aux objectifs de la FMHF en fonction de leurs dossiers particuliers. Ces lieux sont autant d'occasions d'apprentissage que de partage de l'expertise de la FMHF et de ses membres.

- **Lancement** – Plan d'action collectif en matière de violence conjugale et violence dans les relations intimes chez les jeunes à Montréal-Nord 2022-202;
- **Dévoilement** – Femmes et itinérance, perspective régionale sur l'accès au logement à la sortie d'un contexte de violence, Catherine Flynn et Christophe Levesque;
- **Conférence de presse** - 5e action de la Marche mondiale des femmes;
- **Conférence virtuelle** – Mandater l'inclusion : perspectives critiques sur la prestation des services en violence genrée, Chaire DSPG de l'UQAM;
- **Conférence virtuelle** – Violences faites aux femmes dans les milieux dits éloignés et intervention féministe en maison d'hébergement, Catherine Flynn et Marie-Eve Guay;
- **Conférence virtuelle** – Le concept de justice climatique, Michèle Asselin;
- **Conférence virtuelle** – Colloque Trajetvi – Quand les hommes tuent : trois types – meurtre du partenaire intime, meurtre sexuel et meurtre de femmes plus âgées, par Rebecca et Russel Dobash;
- **Conférence virtuelle** – Conférence Violences coloniales, racisme et réparation, CRIDAQ;
- **Conférence midi** – Recherches sur le traitement sociojudiciaire de la violence conjugale et de l'aliénation parentale, FemAnVi;
- **Conférence midi** – Recherches sur l'intervention en maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, FemAnVi;
- **Colloque virtuel** – Dénonciations publiques et intersectionnalité : impacts sur l'intervention, la prévention et la recherche dans le champ des violences faites aux femmes, RéQEF et FemAnVi;
- **Colloque virtuel** – Politique et pratiques inspirantes en violence conjugale: perspectives internationales, FemAnVi;

- **Lancement virtuel** – Dévoilement des résultats de la recherche Trop souvent un abus, toujours un échec: portrait du recours à l'autorisation judiciaire de soins et/ou d'hébergement en santé mentale par les établissements de santé montréalais. Action Autonomie;
- **Lancement virtuel** – Lancement Le droit au logement des Montréalaises : on y travaille et vous ? Table des groupes de femmes de Montréal;
- **Lancement virtuel** – Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre. UQAM;
- **Midi rencontre-causerie** – Les inégalités dans les mouvements féministes. FFQ;
- **Webinaire** – Tensions of 2SLGBTQIA+ Structural Inclusion Within the Gender-Based Violence Sector, Learning Network;
- **Webinaire** - Pénurie de logements - impact sur les femmes immigrantes en situation précaire, RAFIQ;
- **Webinaire** – Gestion autonome de la médication chez les personnes présentant des enjeux de santé mentale ainsi que sur le soutien intentionnel par les pairs (par et pour), Céline Cyr;
- **Webinaire** – Reconnaître l'expertise indispensable: Un cadre de connaissances et de compétences, Learning Network;
- **Webinaire** – Intersecting Inequities in Family Court: a trauma informed critique, Learning Network;
- **Webinaire** – Indigenous Women, Intimate Partner Violence & Housing, Learning Network;
- **Webinaire** – Action concertée – Programme de recherche sur la violence conjugale. Fonds de recherche québécois société et culture;
- **Congrès virtuel**– Caring Communities to Enhance Child and Family Well-Being, ISPCAN.

2. Activités grand public

2.1 METTRE FIN À LA STIGMATISATION DES FEMMES VIOLENTÉES

Le projet *Mettre fin à la stigmatisation des femmes violentées* est financé par le Secrétariat à la Condition féminine. Il a pour objectif de développer des capsules et des outils de sensibilisation sur le thème du continuum des violences faites aux femmes et des enjeux produits par ce continuum et vécus par les femmes, tels que l'itinérance, les enjeux de santé mentale et l'utilisation de substances psychoactives. Toutes les activités de ce projet ont été réalisées en étroite collaboration avec le comité IFI et ses partenaires (Catherine Flynn, Université du Québec à Chicoutimi et Céline Cyr, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec). D'une durée initiale de trois ans (2019 à 2021), le projet a été prolongé en raison de la pandémie et des ajustements que celle-ci a entraînés. Ainsi, les activités se poursuivront jusqu'au 31 décembre 2022.

C'est ainsi que cinq capsules sont en cours de développement et portent sur les sujets suivants:

- **Continuum des violences envers les femmes;**
- **Intervention féministe intersectionnelle : principes et application;**
- **Intervention féministe intersectionnelle : historique;**
- **Parcours de vie des femmes : l'importance de tenir compte des violences vécues par les femmes lors de l'accompagnement et l'intervention;**
- **Dévictimisation des femmes : la violence envers les femmes comme problème social et non comme problématique individuelle.**

Les capsules s'adresseront à la fois au grand public, afin de permettre une meilleure compréhension des conséquences que peuvent avoir les violences pour les femmes, mais également à des organismes alliés et partenaires qui sont appelés à accompagner des femmes ayant vécu et vivant des violences. Ces capsules seront donc mises de l'avant sur les réseaux sociaux de la FMHF, mais certaines d'entre elles sont également partie intégrante d'une activité de sensibilisation également développée dans le cadre de ce projet.

En effet, une activité de sensibilisation portant sur l'IFI et le continuum des violences envers les femmes a été développée. Cette activité s'adresse aux partenaires des maisons et organismes appelés à accompagner des femmes pouvant avoir vécu des violences. C'est ainsi qu'un guide d'animation et des activités interactives viennent compléter les capsules afin de sensibiliser ces milieux à tenir compte des violences vécues dans leurs interventions auprès des femmes. Afin de permettre aux maisons d'hébergement d'animer cette activité dans leur région, une activité de transfert de connaissances regroupant 18 maisons membres s'est tenue les 27 et 28 octobre 2021. Des activités de sensibilisation ont pu être réalisées par la permanence de la FMHF, mais les activités régionales avec les maisons d'hébergement sont toujours à réaliser.

2.2 FORMATION PEVC

Le projet *Protection des enfants en contexte de violence conjugale* a pour objectif principal de développer et d'évaluer un modèle assurant la prise en compte de la violence conjugale et de ses impacts dans les évaluations et interventions menées auprès des parents victimes dont les enfants ont fait l'objet d'un signalement auprès de la direction de la protection de la jeunesse ou qui bénéficient d'un suivi de la part d'une équipe du CISSS-CIUSSS. Il vise, à moyen terme, les résultats suivants dans chacune des régions :

- **L'amélioration des services offerts aux familles par les équipes des CISSS-CIUSSS des régions visées par le projet, grâce à l'intégration de pratiques qui permettent le dépistage de la violence conjugale et qui tiennent compte de ses impacts dans la vie des parents victimes et de leurs enfants;**
- **Des pratiques qui ne rejettent pas la faute sur les parents victimes et qui soutiennent le lien entre ces parents et leurs enfants dans les organismes impliqués dans le projet;**
- **Une meilleure collaboration entre les partenaires reposant sur une vision commune de la violence conjugale et de ses impacts ainsi qu'une valorisation de l'expertise de chacun des partenaires.**

Cette année marque la fin des formations offertes dans le cadre du projet pilote. Nous avons donc réalisé :

- 2 cohortes de formation au modèle PEVC (4 jours) dans la Capitale-Nationale
- 2 cohortes de formation au modèle PEVC (4 jours) en Estrie
- 10 communautés de pratiques réparties dans les 2 territoires
- 2 journées de formation à l'outil d'évaluation pour divers organismes (Espace région de Québec et la table de concertation en violence conjugale de la Montérégie)
- 1 formation pour les avocats du contentieux des 3 régions pilotes

Au total, c'est 100 intervenant.es de la DPJ qui ont reçu la formation au modèle PEVC et plus de 250 intervenant.es des organismes partenaires (maisons d'hébergement, policiers, maison de la famille, CPE, etc.) qui ont été formés à notre outil d'évaluation.

En plus des activités de formation réalisées, nous avons entamé l'évaluation de l'implantation et des retombées du modèle, et la rédaction du rapport préliminaire est en cours. Nous avons aussi mis à jour le **site Internet du PEVC**.

Le modèle PEVC fait de plus en plus parler de lui. Nous avons eu l'opportunité d'avoir des discussions dans plusieurs régions pour mettre en place un partenariat et éventuellement amorcer l'implantation du modèle, notamment dans les régions suivantes :

- **Laurentides**
- **Montréal (TCVCM)**
- **Bas-Saint-Laurent**
- **Lanaudière**

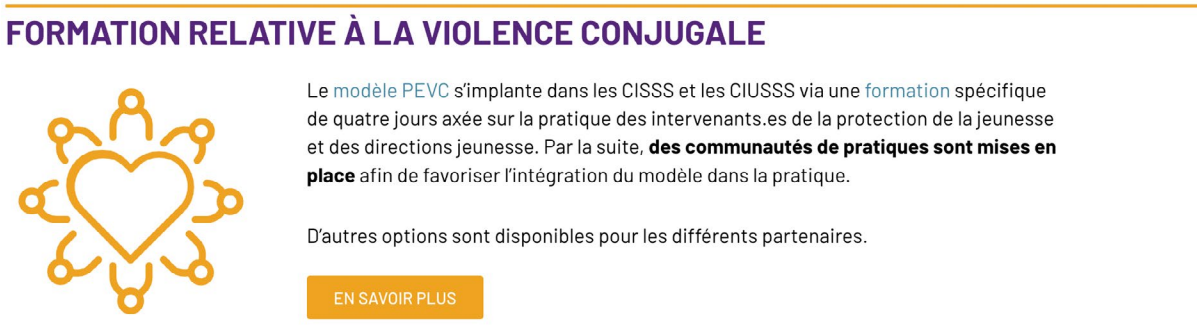

2.3 FORMATION FEMMES IMMIGRANTES

Pour rappel, la FMHF a développé, avec le soutien financier du ministère du MIFI, anciennement MIDI (2017-2019), une sensibilisation portant sur les réalités et besoins des femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles.

La formation conçue par le Comité Femmes immigrantes (composé des membres de la FMHF et de partenaires universitaires et communautaires) a été adaptée tout au long de ces dernières années afin de répondre aux réalités des femmes immigrantes bénéficiant de l'accompagnement des maisons membres (par la formation continue des maisons notamment), mais aussi dans le souci de répondre aux besoins des partenaires soucieux d'améliorer leurs connaissances afin d'adapter leurs services destinés aux femmes violentées racisées.

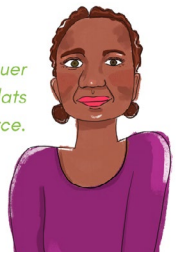

Lui expliquer clairement les mandats de chaque ressource.

À cet effet, en 2021-2022, la formation Femmes immigrantes a été donnée dans le cadre du projet de sensibilisation aux violences faites aux femmes immigrées et racisées, destiné aux employé.es des antennes régionales du MIFI.

Aidez-la à reprendre du pouvoir sur ses décisions en respectant ses choix.

Ce projet de sensibilisation et de formation débutant au cours de l'année 2020 s'est poursuivi jusqu'à fin 2021 à travers le Programme d'appui aux collectivités (PAC). Le comité a également poursuivi la réalisation du projet de formation auprès d'interprètes de la banque interrégionale en automne 2021. Ce projet, financé par le SCF, a pour objectif de former les interprètes au vécu des femmes allophones violentées, dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles (2016-2020).

Par ailleurs, il est proposé d'animer des temps de formation à destination d'interprètes dans le cadre du projet « Accessibilité aux services d'interprétariat pour les femmes immigrantes, réfugiées et à statut précaire », porté par la TCRI et financé par le MIFI et la PAC sur trois ans. À cet effet, la FMHF, le Regroupement et l'Alliance sont mandatés à titre d'experts par la TCRI afin de former les banques d'interprètes aux réalités des femmes violentées immigrantes et allophones.

L'écouter et la rassurer pour qu'elle se sente épaulée dans ses décisions.

En parallèle à l'ensemble de ces projets de formation dispensés par la FMHF et ses membres, de nombreux outils sont développés pour mieux intervenir auprès des femmes violentées immigrantes et racisées. Pour ce faire, une plateforme interactive dédiée aux contenus de formation de la FMHF est créée par l'appui de Bonheur en Vrac, concepteur de site Web, ainsi que de nombreux outils numériques (carte de référencement, cartes mentales, l'Iceberg évolutif, le labyrinthe, les portes d'accès, etc.).

Des capsules vidéo présentant les services spécifiques destinés au public des femmes immigrantes et racisées ainsi qu'un guide présentant les statuts d'immigrations sont aussi développés courant de l'année 2021-2022 et se poursuivent par ailleurs l'année suivante.

2.4 LA TOURNÉE DES CÉGEPS ALLIÉS : VERS UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE ET SANS VIOLENCE

Ce projet, financé par le Secrétariat à la Condition féminine, a pour objectif de sensibiliser divers étudiant.e.s du Québec à la lutte contre les violences faites aux femmes, à l'importance de rapports égalitaires en plus de créer des réseaux répondant aux besoins des maisons d'hébergement et d'offrir un meilleur accompagnement des femmes et enfants violentés. Les ateliers ont été offerts aux étudiant.e.s de diverses techniques soit techniques policières, techniques de travail social, techniques d'intervention en délinquance et techniques d'éducation spécialisée.

Ces ateliers de deux heures se déclinent en deux parties ; être allié.e dans sa vie personnelle et être allié.e dans sa vie professionnelle. Ils ont été donnés durant la session d'automne 2021 et d'hiver 2022 en partenariat avec cinq cégeps de la région:

- **Cégep de Sherbrooke**
- **Collège Ahuntsic**
- **Cégep Garneau**
- **Cégep de Trois-Rivières**
- **Cégep de l'Outaouais**

Les maisons membres de la FMHF participantes, soit **L'Escale de l'Estrie, L'Arrêt-Source, la maison Hélène-Lacroix, la maison L'Autre Chez-Soi ainsi que la maison Le FAR** furent essentielles à la réalisation du projet. Un comité de travail a été mis sur pied au mois de mai dernier et comptait au moins une intervenante de chaque maison participante. Plus de 15 rencontres avec ce comité, ou avec des intervenantes et panélistes, ont été réalisées afin de rendre l'atelier pertinent en plus de favoriser, pour ces futur.e.s intervenant.e.s, une meilleure compréhension des besoins des femmes et enfants violentés et de l'importance d'atteindre une réelle égalité.

Le projet Cégeps alliés se veut une culmination du Déjeuner des hommes allié, initiative unique menée par la FMHF depuis 2015. Au total, c'est donc 5 cégeps de la province, 24 ateliers-discussions, 4 programmes d'études techniques, 7 capsules, 50 affiches, 1000 dépliants, 750 objets promotionnels, 1 trousse à outils digitale et plus de 630 étudiant.e.s sensibilisé.e.s.

2.5 PRÉSENTATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

- **Atelier virtuel – Colloque Trajetvi –** Les impacts du continuum des violences envers les femmes dans le parcours de vie des femmes violentées vivant des enjeux d'itinérance, de santé mentale et de consommation de substances psychoactives. Catherine Flynn et la FMHF;
- **Discussion en direct –** Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, Jagmeet Singh avec la FMHF et la FFQ;
- **Colloque virtuel Trajetvi –** Présentation sur les violences envers les femmes : comment mobiliser les hommes ? La FMHF;
- **Colloque virtuel Trajetvi –** Présentation sur le désengagement de l'État : à quand des services équitables pour les femmes immigrantes violentées ? La FMHF;
- **Université d'été Trajetvi –** Le modèle de protection des enfants en contexte de violence conjugale: vers un renouvellement des pratiques d'intervention. Alexandra Vincent et la FMHF;
- **Université d'été Trajetvi –** Présentation d'un outil novateur pour l'évaluation du contexte de contrôle coercitif. Alexandra Vincent et la FMHF;
- **Lancement –** Dévoilement des résultats de la recherche Justice pour les femmes marginalisées victimes de violences sexospécifiques, Geneviève Pagé, Sarah Thibault, Service aux collectivités de l'UQAM, la FMHF, le RMFVVC, le RQCALACS, la CLES;

- **Présentation Table itinérance Rive-Sud –** Discussion et présentation des résultats de la recherche Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance: mieux comprendre pour intervenir de façon concertée. Catherine Flynn et la FMHF;
- **Présentation Comité condition féminine Baie-James –** Discussion et présentation sur l'IFI et sur les résultats de la recherche Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance: mieux comprendre pour intervenir de façon concertée. Catherine Flynn, Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec et la FMHF;
- **Présentation Service régional de l'itinérance – CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal -** Présentation et discussion des résultats de la recherche Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance: mieux comprendre pour intervenir de façon concertée. Catherine Flynn et la FMHF;
- **Présentation Table des groupes de femmes de Montréal –** Discussion et présentation des résultats de la recherche Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance: mieux comprendre pour intervenir de façon concertée. Catherine Flynn et la FMHF;
- **Présentation Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec –** Transformer notre « savoir penser » les enjeux de santé mentale des femmes. Céline Cyr, Catherine Flynn et la FMHF;
- **Colloque virtuel Genre et travail social (Paris) –** L'intervention féministe intersectionnelle en maison d'hébergement. Lorsque les politiques et les programmes sociaux fragmentent le vécu des femmes. Catherine Flynn et la FMHF;
- **Colloque ISPCAN –** The PEVC Model: Implementing domestic violence practices in child protection. Isabelle Côté, Simon Lapierre, Alexandra Vincent et la FMHF.

3. Représentations

La FMHF siège à plusieurs comités consultatifs, directeurs et ministériels. Elle participe également aux nombreux lieux de consultations et d'auditions publiques. Elle tente d'y faire reconnaître l'expertise de ses membres et la sienne, la diversité des situations des femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales, les conséquences des violences, sa vision du continuum des violences envers les femmes, son analyse féministe intersectionnelle, etc.

3.1 GROUPES DE TRAVAIL

Voici la liste des principaux groupes de travail de la FMHF :

- **Coalition québécoise contre la traite des personnes (CQCTP)**
  La CQCTP regroupe des organismes publics, parapublics, communautaires et non gouvernementaux concernés par l'enjeu de la traite ou qui offrent de l'assistance et du soutien aux personnes à risque, aux prises ou ayant vécu la traite de personnes.
- **Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes (CQMMF)**
  La CQMMF a tenu une conférence de presse le 17 octobre 2021 portant sur leurs cinq revendications, soit la pauvreté, les violences faites aux femmes, les enjeux concernant les femmes immigrantes et racisées, la justice climatique et les revendications sur les femmes autochtones.
- **Groupe des 13 (G13)**
  Le G13 est une table de concertation rassemblant une vingtaine de groupes et regroupements provinciaux féministes issus de tous les secteurs touchant les conditions de vie des femmes.
- **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)**
  La FMHF poursuit sa participation aux travaux des comités du volet femmes de la TCRI, en plus de contribuer au développement du projet Accessibilité aux services d'interprétariat pour les femmes immigrantes, réfugiées et à statut précaire et prend part au projet TRACES.
- **Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)**
  La TRPOCB est un lieu de mobilisation et de réflexion. Elle œuvre en continu à l'amélioration du PSOC en plus d'assurer une concertation entre les différentes organisations membres. Elle se donne pour mandat de développer des analyses critiques portant sur différents aspects du système de santé et de services sociaux, de même que sur toute politique impactant la santé et le bien-être de la population.

3.2 LES COMITÉS CONSULTATIFS, DIRECTEURS ET CONSEILS D'ADMINISTRATION

Afin de faire valoir son expertise et celle de ses membres, il est primordial pour la FMHF d'être active au sein de plusieurs organisations ainsi que de s'investir parmi des conseils d'administration et autres comités consultatifs ou directeurs.

Voici les différentes participations de la FMHF :

- **Centre de documentation pour l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)**
  La FMHF est membre du CDEACF, joueur important dans la production et la recension des connaissances dans une approche féministe. Il rend accessibles les savoirs et savoir-faire produits par les milieux desservis et ceux dont ils ont besoin pour agir, au Québec et au sein des communautés francophones du Canada.

- **Comité de concertation du projet Un toit à soi – Un toit pour elles**
  La FMHF participe à ce comité qui se veut un espace de discussion et d'échange sur les obstacles organisationnels et systémiques en matière de logement et d'hébergement pour les femmes et filles en processus de sortie de la prostitution.

- **TRAJETVI**
  Trajetvi est un projet partenarial qui porte sur un important enjeu en violence conjugale : l'adéquation entre les services disponibles pour les femmes victimes de violence conjugale et les besoins spécifiques de groupes particuliers de femmes en contextes de vulnérabilité. Ce projet a pris fin en février 2022, mais la FMHF sera ponctuellement interpellée lorsque des demandes d'accès aux données seront formulées par des partenaires du projet (milieux académiques ou de pratique).

- **Comité conjoint du protocole UQAM/Relais-femmes du SAC-UQAM**
  La FMHF siège au comité conjoint du Protocole UQAM/Relais-femmes regroupant des professeures en études féministes de l'UQAM et des groupes de femmes membres de Relais-femmes. Ce secteur du Service aux collectivités (SAC) soutient des formations, recherches participatives, journées d'étude, colloques et outils de transfert des connaissances.

- **Fonds québécois de recherche société et culture (FQRSC)**
  La FMHF participe au suivi des projets de recherche dans le cadre de l'action concertée Programme de recherche sur la violence conjugale et Mieux connaître les parcours des femmes en situation d'itinérance pour mieux agir.

- **Hébergement femmes Canada (HFC)**
  Hébergement femmes Canada, le réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes, est composé d'associations provinciales et territoriales à travers le Canada. HFC produit des données, rapports et outils concernant les besoins criants des maisons d'hébergement du pays.

- **Ligue des droits et libertés (LDL)**
  La FMHF est membre de cette organisation importante dans le paysage québécois de la défense de droits. La LDL est un partenaire depuis de nombreuses années.

- **Projet Cumulus**
  Pour une troisième année, la FMHF siège sur le CA de l'organisme Projet Cumulus, qui se réunit aux 6 à 8 semaines. En effet, dans le cadre du projet Collaborer pour mieux intervenir, un partenariat a été développé avec le projet Cumulus. L'organisme a ensuite souhaité poursuivre sa collaboration avec la FMHF dans la perspective d'élargir son offre de service, notamment auprès des femmes utilisatrices de substances psychoactives. La FMHF peut ainsi apporter son expertise concernant les femmes violentées qui sont également utilisatrices de substances psychoactives, et cette participation au CA pourra faciliter de nouvelles collaborations.

- **Réseau international des maisons d'hébergement et refuges pour femmes et enfants violentés (GNWS)**
  La FMHF est membre fondatrice du GNWS et participe à l'ensemble des démarches. L'objectif est de réseauter les maisons d'hébergement de tous les continents afin de permettre un soutien international mutuel et mettre un terme aux violences envers les femmes et leurs enfants.

3.3 COMITÉS MINISTÉRIELS

- **Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale**
  La création de ce comité a été annoncée à la suite de nombreuses demandes historiques de la FMHF et de ses partenaires. Ainsi, ce comité a été mis sur pied par le Bureau du coroner en janvier 2018 et la FMHF est impliquée depuis ces débuts. Sa création vient cristalliser une mesure du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023. Formé de représentantes et représentants d'une vingtaine de groupes, d'institutions et de ministères s'appliquant à contrer la violence conjugale, ce comité multidisciplinaire a pour mandat, entre autres, de dégager les principaux constats et les enjeux systémiques liés à de tels décès, les facteurs de risque et de protection, de même que les tendances émergentes à partir de l'analyse des dossiers d'investigation des coroners. Le premier rapport « Agir ensemble pour sauver des vies » est sorti en décembre 2020, faisant état de 28 recommandations dans le souci de mieux évaluer la dangerosité, dépister les facteurs de risque et prévenir les homicides conjugaux.

  En février 2022, le comité a déposé un mémoire dans le cadre des consultations du PL15 modifiant la Loi de la protection de la jeunesse. Après l'analyse de cinq événements dans lesquels sept enfants ont été tués dans un tel contexte, un enjeu majeur a été identifié : pour mieux protéger les enfants, la problématique de la violence conjugale doit être mieux connue et reconnue par la Direction de la protection de la jeunesse, y compris dans les cas de séparation et post-séparation. Le Comité a donc formulé cette recommandation centrale : amender l'article 38 de la Loi sur la protection de la jeunesse pour inclure spécifiquement l'exposition des enfants à la violence conjugale en tant que motif de compromission à part entière, et non plus simplement comme une des déclinaisons possibles des mauvais traitements psychologiques.

- **Table de concertation nationale sur l'intervention policière en violence conjugale**
  Cette table, créée en novembre 2021, possède comme objectif de favoriser, par la concertation avec les corps de police, l'émergence et le rayonnement des meilleures pratiques pour prévenir et contrer la violence conjugale dans une perspective d'optimisation de l'intervention policière et d'amélioration continue, en plus de représenter un lieu d'échanges et de réseautage. Les travaux ont principalement porté sur l'élaboration du processus de concertation, l'identification de thématiques qui seront discutées ultérieurement ainsi que sur le projet pilote de déploiement des bracelets antirapprochements.

- **Comité réponse au manque de place en maisons d'hébergement d'urgence et de seconde étape MH2**
  Après une longue pause due à la pandémie et à la vague de féminicides (février à avril 2021) mettant en lumière les besoins des femmes violentées et les difficultés du réseau des maisons à remplir optimalement leur mission, les travaux de ce comité ont repris en mars 2021 afin d'analyser le cadre financier nécessaire pour la consolidation et le développement du réseau des maisons d'aide et d'hébergement d'urgence et de deuxième étape. Le comité a travaillé en étroite collaboration avec les fonctionnaires de la direction générale des services sociaux généraux afin de déterminer, entre autres, le plan de développement du réseau et l'attribution du rehaussement de 2020-2021 et de 2021-2022.

- **Comité financement et développement des MH2**
  Une première rencontre organisée par le MSSS a eu lieu en septembre 2020 afin d'établir le cadre financier du partage des sommes associées à la mesure 18 (financement de l'hébergement de seconde étape) du plan d'action 2018-2023 en violence conjugale. Les discussions au sujet du financement des MH2 se sont finalisées en décembre 2020 pour la première phase de financement des maisons existantes et se sont poursuivies pour la deuxième phase de financement de la création de nouvelles maisons en 2021-2022 Soulignons l'excellente collaboration des différents paliers du MSSS et du cabinet de la ministre déléguée à la Condition féminine ainsi que du Secrétariat à la Condition féminine.

- **Comité de travail sur le rehaussement du financement des maisons d'urgence MH1**
  Considérant la pandémie, les discussions concernant l'établissement du cadre financier des sommes allouées lors du budget de mars 2020 (14M) pour les maisons d'urgence n'ont pu débuter qu'en septembre 2020 et se sont finalisées en janvier 2021. Au-delà des impacts de la pandémie, du confinement et du déconfinement, la dramatique vague de féminicides qui en découle est venue mettre en lumière certains manquements du système afin d'assurer la sécurité des femmes violentées, dont la capacité d'hébergement disponible du réseau des MH1. Lors du budget de mars 2021, une nouvelle injection de 4,5 M était alors octroyée pour les maisons d'hébergement d'urgence MH1. Suite au nombre sans cesse croissant de féminicides, des négociations intensives ont été entamées entre les associations provinciales de maisons d'aide et d'hébergement d'urgence et le gouvernement représenté par plusieurs ministres, sous-ministres et leurs ministères (MSP, MJQ, MF, MSSS, SCF) afin de rehausser considérablement le financement des maisons au moyen d'un plan de financement quinquennal. L'annonce d'un rehaussement historique de 20M (incluant le 4,5M) pour l'année 2020-2021 a été rendue publique lors d'une conférence de presse le 23 avril dernier après un blitz de négociation. Nous remercions sincèrement la vice-première ministre Guilbault, la ministre Charest et les membres de leurs cabinets respectifs ainsi que les fonctionnaires pour leurs grandes collaboration, ouverture et écoute lors de ces négociations.

- **Table nationale de consultation pour l'implantation des tribunaux spécialisés en violence conjugale et sexuelle**
  Le 8 février 2021, le ministre de la Justice annonçait la mise sur pied d'un groupe de travail dont le mandat est d'évaluer et de déterminer concrètement les éléments nécessaires à la mise en place de tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle et de violence conjugale partout au Québec. Ce groupe de travail est composé de représentants de différents ministères et organismes communautaires et paragouvernementaux concernés. La structure de gouvernance mise en place pour réaliser le projet pilote de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale peut évoluer et être modifiée afin de tenir compte de nouveaux enjeux relatifs à ce projet. La concertation et la collaboration des différents acteurs du milieu sont des conditions essentielles à la réussite du projet. Cette structure se veut flexible et sera ajustée en cours de déploiement du projet pilote. Dix projets régionaux d'implantation sont visés et doivent s'opérationnaliser sur une période de cinq ans.

Les principaux objectifs poursuivis sont les suivants :

- Rebâtir la confiance des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale envers le système de justice;
- Offrir aux personnes victimes des services psychosociaux et judiciaires intégrés et adaptés;
- Assurer un cheminement particulier pour les poursuites qui impliquent un contexte de violence sexuelle et de violence conjugale;
- Permettre la prise en considération des besoins particuliers des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale tout au long de leur cheminement;
- Assurer l'accompagnement des personnes victimes par des intervenants spécialisés et dédiés;
- Assurer un accompagnement qui tient compte des réalités culturelles et historiques des personnes victimes des Premières Nations et Inuites.

- **Comité consultatif sur le programme d'aide financière d'urgence pour les personnes victimes de violence conjugale, d'exploitation et de violences sexuelles**
  Les objectifs du comité composé de représentants.e.s du ministère de la Justice et d'organismes communautaires de terrain intervenant directement avec les victimes sont les suivants :

  - Offrir du conseil sur divers éléments constitutifs du programme, dont les principes directeurs du programme et la grille d'admissibilité;
  - Convenir des lignes directrices de collaboration entre les services existants afin d'assurer l'efficacité du programme, la sécurité des personnes victimes et un accès simple et rapide au programme;
  - Participer au suivi du déploiement et de l'évaluation du programme et émettre des pistes d'ajustements à lui apporter;
  - Collaborer à la recherche de solutions aux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du programme et à l'identification des mesures de mitigation;
  - Participer à la promotion du programme au sein de leurs réseaux respectifs et rapporter les rétroactions obtenues des partenaires impliqués activement dans la mise en œuvre du programme.

- **Le programme d'aide financière d'urgence (PAFU)**
  Le programme se veut une réponse à ce besoin en contribuant à réduire ces obstacles d'ordre financier qui pourraient maintenir une personne victime dans un environnement dangereux alors qu'elle souhaite le quitter.

  Le PAFU sera un outil financier supplémentaire mis à la disposition des personnes victimes et des ressources œuvrant auprès de celles-ci. Pour les prochaines années, le PAFU sera en phase pilote afin d'apporter les ajustements nécessaires au fur et à mesure qu'il se déploiera au Québec.

- **TRAJETVI**
  Trajetvi est un projet partenarial qui porte sur un important enjeu en violence conjugale : l'adéquation entre les services disponibles pour les femmes victimes de violence conjugale et les besoins spécifiques de groupes particuliers de femmes en contextes de vulnérabilité. Ce projet a pris fin en février 2022, mais la FMHF sera ponctuellement interpellée lorsque des demandes d'accès aux données seront formulées par des partenaires du projet (milieux académiques ou de pratique).

- **Comité conjoint du protocole UQAM/Relais-femmes du SAC-UQAM**
  La FMHF siège au comité conjoint du Protocole UQAM/Relais-femmes regroupant des professeures en études féministes de l'UQAM et des groupes de femmes membres de Relais-femmes. Ce secteur du Service aux collectivités (SAC) soutient des formations, recherches participatives, journées d'étude, colloques et outils de transfert des connaissances.

- **Fonds québécois de recherche société et culture (FQRSC)**
  La FMHF participe au suivi des projets de recherche dans le cadre de l'action concertée Programme de recherche sur la violence conjugale et Mieux connaître les parcours des femmes en situation d'itinérance pour mieux agir.

- **Hébergement femmes Canada (HFC)**
  Hébergement femmes Canada, le réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes, est composé d'associations provinciales et territoriales à travers le Canada. HFC produit des données, rapports et outils concernant les besoins criants des maisons d'hébergement du pays.

- **Ligue des droits et libertés (LDL)**
  La FMHF est membre de cette organisation importante dans le paysage québécois de la défense de droits. La LDL est un partenaire depuis de nombreuses années.

- **Projet Cumulus**
  Pour une troisième année, la FMHF siège sur le CA de l'organisme Projet Cumulus, qui se réunit aux 6 à 8 semaines. En effet, dans le cadre du projet Collaborer pour mieux intervenir, un partenariat a été développé avec le projet Cumulus. L'organisme a ensuite souhaité poursuivre sa collaboration avec la FMHF dans la perspective d'élargir son offre de service, notamment auprès des femmes utilisatrices de substances psychoactives. La FMHF peut ainsi apporter son expertise concernant les femmes violentées qui sont également utilisatrices de substances psychoactives, et cette participation au CA pourra faciliter de nouvelles collaborations.

- **Réseau international des maisons d'hébergement et refuges pour femmes et enfants violentés (GNWS)**
  La FMHF est membre fondatrice du GNWS et participe à l'ensemble des démarches. L'objectif est de réseauter les maisons d'hébergement de tous les continents afin de permettre un soutien international mutuel et mettre un terme aux violences envers les femmes et leurs enfants.

3.4 REPRÉSENTATIONS POLITIQUES AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS ET ÉLUS

Les différentes mesures des plans d'action, stratégies gouvernementales ou projets de loi viennent interpeller directement le réseau des maisons d'hébergement et les femmes qu'elles soutiennent. La FMHF continue ses représentations auprès des ministères et partis politiques concernés quant aux enjeux et défis que posent plusieurs problématiques liées aux violences faites aux femmes et aux enfants. Des discussions avec les instances gouvernementales réitèrent la volonté des maisons d'aide et d'hébergement d'être partie prenante des processus décisionnels en matière d'élaboration et d'actualisation des plans d'action ainsi que des programmes gouvernementaux.

3.5 MÉMOIRES, COMMISSIONS ET CONSULTATIONS

- **Mémoire |** La prise en compte de la violence conjugale dans la loi sur la protection de la jeunesse : une nécessité pour assurer la sécurité des enfants et des mères vivant en contexte de violence conjugale, PL15, février 2022;
- **Avis |** Les maisons d'hébergement pour femmes: Des alliées à soutenir pour mettre fin à la violence envers les femmes, présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires, février 2022;
- **Mémoire |** Vers une reconnaissance législative intégrée de la violence conjugale et familiale : gage d'une protection assurée pour les femmes violentées et leurs enfants, PL2, novembre 2021;
- **Mémoire |** Instauration de tribunaux spécialisés : spécialisation du processus judiciaire en matière de violence conjugale et sexuelle, gage d'une confiance renouvelée envers notre système de justice?, PL92, octobre 2021;
- **Commission |** Violence entre partenaires intimes et violence domestique au Canada;
- **Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 2 |** Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil;
- **Représentations politiques et concernant le projet de loi 84 |** Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement.

3.6 REPRÉSENTATIONS PONCTUELLES

- **CNESST :** rencontres d'arrimage avec les maisons membres de la FMHF et avec d'autres organisations offrant des activités de sensibilisation en milieux de travail sur la violence conjugale. À terme, la CNESST souhaite mettre en place un site Internet destiné aux milieux de travail et présentant les différentes initiatives de sensibilisation mises de l'avant par les maisons d'hébergement et autres organisations;
- **Fonds pour l'accessibilité/Bureau de la condition des personnes handicapées/Gouvernement du Canada :** rencontre d'échange sur les réalités et besoins des maisons d'hébergement pour femmes quant à l'accueil de femmes en situation de handicap;
- **Société d'habitation du Québec :** présentation du cadre normatif du Programme d'habitation abordable du Québec;
- **Maison Marie-Marguerite (Laval) :** assemblée générale de fondation;
- **Assemblée générale du Conseil régional FTQ Montréal Métropolitain/présentation :** Comment être des hommes alliés pour mieux contrer les violences envers les femmes?, avril 2021;
- **Colloque de l'organisation Avocats sans frontières :** présentation sur la FMHF et comment contrer efficacement les violences envers les femmes et les filles au plan national et international, février 2022;
- **Comparution devant le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes** dans le cadre de son étude sur la violence entre partenaires intimes et la violence domestique, février 2022.

4. Les partenariats en recherche et en formation

La FMHF poursuit ses partenariats de recherche et de formation afin de développer son analyse et ses outils d'intervention et de plaidoyer. Cette implication dans le domaine de la recherche se fait pour le plus grand bénéfice de ses membres et surtout, des femmes et enfants faisant appel aux services des maisons.

Ainsi, la FMHF s'implique activement dans différents lieux de décision et de réflexion sur la recherche féministe partenariale. Elle siège notamment au comité du protocole UQAM/Relais-femmes. Ce protocole, qui fête son 40e anniversaire cette année, permet chaque année la réalisation de nombreux projets de recherche dans et avec les groupes de femmes. La FMHF est membre du collectif FemAnVi et du partenariat de recherche SAS-Femmes. Elle représente notamment les partenaires sur le comité de coordination de SAS-Femmes et participe aux activités de recherche et de transfert de connaissances de plusieurs chercheuses de cette équipe. De plus, la FMHF participe aux activités du Pôle violence du Réseau québécois en études féministes (RéQEF), lieu de réflexion sur différents enjeux actuels se posant dans le cadre de recherches féministes partenariales.

Voici donc les projets de recherche et de mobilisation des connaissances en cours durant l'année 2021-2022.

4.1 TRAJETVI

- ***Trajectoires de vie, de violence et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contextes de vulnérabilité : décrire et comprendre pour mieux prévenir et agir.***
  Dirigé par Marie-Marthe Cousineau, École de criminologie, Université de Montréal. Ce projet a pris fin en février 2022.

4.2 SAC – PROTOCOLE UQAM/RELAIS-FEMMES

- ***Justice pour femmes victimes de violence : les obstacles spécifiques aux femmes davantage discriminées (phase 2)***
  Chercheure principale : Geneviève Pagé, Département de sciences politiques, Université du Québec à Montréal;
- ***La justice et les femmes victimes de violence : mieux comprendre pour intervenir plus efficacement (phase 3)***
  Chercheures principales : Rachel Chagnon, Département des sciences juridiques, UQAM et Marie-Marthe Cousineau, École de criminologie, Université de Montréal.

4.3 MILIEU UNIVERSITAIRE

- ***Action concertée – Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance : mieux comprendre pour intervenir de façon concertée (phase 2)***
  Chercheuse principale : Catherine Flynn, Unité d'enseignement en travail social, Université du Québec à Chicoutimi;
- ***Femmes violentées et aliénation parentale***
  Chercheur principal : Simon Lapierre, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa;
- ***Développement d'outils méthodologiques et pratiques pour évaluer les pratiques d'intervention axées sur la sécurité et la reprise du pouvoir des femmes victimes de violence conjugale (phase 2)***
  Chercheuse principale : Isabelle Côté, École de service social, Université Laurentienne;
- ***Sains et saufs : contacts père-enfant dans un contexte post-séparation***
  Collectif de recherche FemAnVi et partenaires terrain;
- ***Intervention féministe en maison d'hébergement pour femmes et COVID-19. Quelles mesures d'urgence pour favoriser l'accès aux services pour toutes les femmes?***
  Chercheuse principale : Catherine Flynn, Unité d'enseignement en travail social, Université du Québec à Chicoutimi;
- ***Parental Alienation and Domestic Violence : International Partnership for Innovative Strategies***
  Consortium de chercheurs-ses/partenaires terrains internationaux dont, au Canada, Simon Lapierre, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, et Isabelle Côté, École de service social, Université Laurentienne;
- ***La violence conjugale est-elle un crime? Évaluation des outils et lacunes du droit criminel canadien dans le traitement de la violence conjugale***
  Michael Lessard, doctorant en droit, Université de Toronto, et
  Marie-Andrée Plante, doctorante en droit à l'Université McGill.

COLLECTIF DE RECHERCHE FemAnVi RESEARCH COLLECTIVE

En plus de s'impliquer dans la recherche à titre de partenaire ou chercheuse issue des milieux de pratiques, la FMHF prend également part à différents projets de recherche et d'évaluation à titre de participante. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2021-2022, elle a pris part au projet *La Mise à jour de l'analyse des pratiques d'évaluation dans les organismes communautaires, au projet Qui a dit que l'éthique était exclusive à l'Université? (phase 2)* et à l'évaluation de la Stratégie fédérale sur la violence basée sur le genre.

- ***Les consultations sur la future stratégie gouvernementale sur la violence conjugale et sexuelle.***

5. Promotion, communications et événementiel

La promotion est un axe important du travail de la FMHF, qui vise à favoriser son rayonnement et celui de ses membres en actualisant sa mission de défense de droits et de représentation. La sensibilisation, tant au sujet de l'organisation que des valeurs et des dossiers qu'elle porte, doit se concrétiser à travers une réelle communication avec divers publics. Pour cela, différentes actions sont menées.

5.1 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Chaque année, plusieurs réactions et prises de position sont publiées dans les différents médias. Cela permet de sensibiliser l'opinion aux réalités diverses des femmes violentées et aux besoins des maisons d'hébergement membres. Ces parutions visent également à promouvoir nombre de dossiers politiques liés aux droits des femmes ou aux secteurs féministe et communautaire (financement, organisation, diverses politiques publiques et sociales, débats de société, faits d'actualités, etc.). Elles doivent surtout permettre de mettre à l'agenda public et politique les questions des violences et des discriminations envers les femmes. Voici une liste des principaux communiqués de presse émis par la FMHF.

- **Mai 2022**
  Nouvelle trousse à outils alliée

- **Mars 2022**
  Budget provincial et violences faites aux femmes : des efforts restent à faire

  Journée internationale des droits des femmes

  Justice pour les femmes marginalisées victimes de violences

- **Février 2022**
  Implantation des bracelets antirapprochements (bar) : une première étape de franchie

  La prise en compte de la violence conjugale dans la loi sur la protection de la jeunesse: une nécessité pour assurer la sécurité des enfants et des mères vivant en contexte de violence conjugale

  Les maisons d'hébergement pour femmes : des alliées à soutenir pour mettre fin à la violence envers les femmes!

  Réforme de la loi sur la protection de la jeunesse : des amendements attendus pour prendre en compte la violence conjugale

  Budget provincial et violence faite aux femmes : des efforts restent à faire

- **Janvier 2022**
  Femmes en situation d'itinérance : l'importance d'une vision intégrée des violences faites aux femmes

- **Décembre 2021**
  Vers une reconnaissance législative intégrée de la violence conjugale et familiale : gage d'une protection assurée pour les femmes violentées et leurs enfants.

  Bracelets antirapprochements : une mesure saluée

- **Novembre 2021**
  Vers une société égalitaire et sans violence : la tournée des cégeps alliés

- **Octobre 2021**
  Instauration de tribunaux spécialisés : spécialisation du processus judiciaire en matière de violence conjugale et sexuelle, gage d'une confiance renouvelée envers notre système de justice ?

  La tournée des cégeps alliés | violence faite aux femmes : la nécessité de sensibiliser nos futur.e.s intervenant.e.s !

  Dépôt du projet de loi 2 | Réforme du droit de la famille : les enfants d'abord

- **Septembre 2021**
  Dépôt du PL92 : des mesures prometteuses pour soutenir les femmes violentées

- **Mai 2021**
  13.2 M$ supplémentaire en violence conjugale : des nouvelles mesures bienvenues !

  71 M$ pour contrer la violence conjugale et les féminicides : des mesures prometteuses !

- **Avril 2021**
  Mobilisation citoyenne contre la violence conjugale et les féminicides : passer de l'indignation à l'action !

  Violence conjugale et féminicides le gouvernement du Québec agit : près de 223 M$ pour mieux protéger les femmes

  Répondre aux besoins des femmes violentées : des actions dans la bonne direction !

5.2 PRÉSENCE MÉDIATIQUE

La FMHF effectue des efforts constants afin de conserver sa présence au sein du paysage médiatique. Près de 220 parutions (articles de journaux, entrevues radio et télé, reportages et documentaires) ont été répertoriées qui évoquaient directement, entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021, la FMHF, ses membres et ses partenaires.

Citons quelques faits saillants :

- La participation de la FMHF au documentaire d'Ingrid Falaise, Face aux Monstres : *L'origine des M*;
- La co-rédaction, aux côtés du RMFVVFC et de l'Alliance MH2, d'une lettre ouverte, publiée dans plusieurs journaux, afin d'inviter le gouvernement à agir en cohérence entre les différentes sphères du droit – criminel, familial et en protection de la jeunesse;
- Le lancement de la tournée des cégeps alliés, initiative soutenue et saluée par Geneviève Guilbault, vice-première ministre et Isabelle Charest, ministre responsable de la Condition féminine;
- La conférence de presse tenue conjointement avec le RMFVVFC, l'Alliance MH2, FAFMRQ et Suzanne Zaccour, en réponse à l'absence de prise en compte de la violence conjugale dans le projet de loi 15 sur la protection de la jeunesse;
- La conférence de presse tenue conjointement avec Sarah Thibault, Geneviève Pagé, le RMFVVFC, la CLÉS et RQ-CALACS, pour le dévoilement des résultats du projet de recherche *Justice pour les femmes marginalisées victimes de violences sexospécifiques*;
- La conférence de presse concernant le projet de loi 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement.

La FMHF s'est également prononcée à titre d'experte sur la terrible vague de féminicides de l'année 2021. La FMHF et ses membres ont effectué un grand travail de sensibilisation tout au long de cette crise sanitaire pour rejoindre les femmes et leurs enfants et pour réclamer les fonds nécessaires au maintien des services actuels ainsi qu'au développement de nouvelles maisons d'hébergement.

Elle a également réagi aux différentes annonces du gouvernement relatives au financement du réseau des maisons d'hébergement, à l'instauration de tribunaux spécialisés en violence sexuelle et conjugale, à l'implantation des bracelets antirapprochements ainsi qu'aux nombreux projets de loi.

5.3 SITE WEB

Le site Web de la FMHF a fait peau neuve en octobre 2021. La charte graphique et le style unique de la FMHF ont été conservés et transformés au goût du jour. En plus d'un changement sur le plan visuel, une attention particulière a été portée sur la hiérarchie d'information. Une étude détaillée de la carte thermique a également permis de connaître le profil et les intentions des différent.e.s utilisateur.rice.s.

Un aspect important pour la FMHF était bien entendu l'exposition de ses membres. Nous avons donc ajouté une carte interactive permettant de trouver les maisons d'hébergement membres par région.

Une nouvelle page ayant pour but d'informer les femmes victimes de violences est également offerte en français et anglais. La moyenne de 10 000 visiteurs par mois est en constante augmentation. L'équipe de la FMHF continue de travailler sur le contenu du site afin de mettre à jour l'information en plus de recueillir les actualités, communiqués de presse,

5.4 RÉSEAUX SOCIAUX

En plus de notre compte Facebook et Twitter, la FMHF s'est dotée de pages Instagram et LinkedIn. La FMHF est maintenant présente sur toutes les plateformes les plus utilisées et les plus pertinentes afin de propager sa mission et ses valeurs. Ces nouveaux réseaux permettent de faire la promotion de nos projets, de nos positions politiques, des activités de nos partenaires en plus de promouvoir nos maisons membres en partageant leurs actualités, offres d'emplois, photos et événements. Nous essayons de garder notre contenu pertinent et à jour avec un minimum de quatre publications par semaine.

Nombres d'abonnés

Facebook : 4 780 personnes sont abonnées (580 nouvelles personnes abonnées)

Twitter : 1 706 abonnés (106 nouvelles personnes abonnées)

Instagram : 650 nouvelles personnes abonnées

LinkedIn : 225 nouvelles personnes abonnées

5.5 INFOLETTRES

Depuis 5 ans, la FMHF publie un bulletin d'information public envoyé à plus de 545 abonné.e.s, soit 145 personnes de plus qu'en 2021. Nos infolettres peuvent être partagées sur les réseaux sociaux, permettant d'informer le grand public des activités phares de la FMHF, de ses maisons membres ainsi que des partenaires. Ce bulletin est mensuel.

La FMHF envoie également occasionnellement des infolettres extraordinaires faisant la promotion d'événements, livres, rapports de recherche, etc. Par exemple, à l'occasion de la campagne du 8 mars, un bulletin spécial a été réalisé pour informer le public de l'ensemble des capsules créées par la FMHF. Ce bulletin permet également de constater la diversité et la multiplicité des actions organisées par nos membres partout à travers le Québec.

5.6 ÉVÉNEMENTIEL ET CAMPAGNES

De par sa mission de sensibilisation, la FMHF, souvent avec ses membres, s'emploie plusieurs fois par année à l'organisation d'événements et de campagnes visant différents publics.

- **Journée internationale des droits des femmes**
  Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la FMHF a lancé une campagne de sensibilisation, au moyen de trois capsules, intitulée « D'hier à aujourd'hui » et ayant pour but d'entamer une réflexion collective sur le chemin parcouru ainsi que les luttes importantes menées par les femmes d'hier. Cet événement a donné lieu à une belle couverture de presse.;

- **Douze jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes**
  La FMHF a profité des douze jours d'actions de l'année 2021 pour faire briller ses membres. Chaque jour, nous avons partagé les activités et initiatives organisées par nos maisons membres afin d'informer le public de la région;
- **Mouvement allié**
  Dans le cadre du projet régional La tournée des cégeps alliés : vers une société égalitaire et sans violence, la FMHF a produit et diffusé à large échelle sa campagne « Mouvement allié », incluant une trousse à outils contenant des capsules, ressources, affiches et plus, visant à sensibiliser le grand public, et notamment les jeunes hommes, et à mobiliser les personnes désirant être alliées à la lutte contre les violences faites aux femmes.;
- **Expo-vente De la couleur contre la douleur**
  Depuis 2008, le collectif des Artistes de cœur organise une expo-vente intitulée De la couleur contre la douleur, dont une partie des bénéfices est versée à la FMHF. L'édition 2021 s'est tenue en personne au centre multifonctionnel de Saint-Lambert. En plus des quatre jours d'expo-vente, une vente en ligne a également été possible. Un montant de 17 500 $ a finalement été remis à la FMHF;
- **Sacs de sensibilisation à la violence faite aux femmes**
  La FMHF distribuait chaque année avec ses membres et le soutien financier du SCF près de 8 000 sacs réutilisables à l'échelle du Québec. En raison des difficultés de livraison avec le fournisseur considérant la situation de crise sanitaire et autres défis engendrés par la pandémie, nous avons fait le choix de mettre sur pause la distribution des sacs de sensibilisation pour l'année 2021-2022.

En guise de conclusion

À la lueur de ce rapport d'activités, force est de constater que l'année 2021-2022 fut déterminante pour l'actualisation de la mission de la FMHF centrée sur la défense de droits des femmes et des enfants ainsi que sur le soutien de ses maisons membres, d'autant plus en cette fin d'année marquée encore par la pandémie. Dans ce contexte exceptionnel et particulièrement difficile pour les femmes violentées et les équipes d'intervention, de nombreux dossiers et projets importants pour le renouvellement du positionnement et l'actualisation des objectifs de la FMHF ont été menés à terme.

Soulignons que l'actualisation de notre plan d'action annuel n'aurait pu se faire sans la collaboration de nos membres et de nos partenaires gouvernementaux, paragouvernementaux, institutionnels, universitaires et communautaires. Il est donc primordial de poursuivre le développement des activités associatives, de représentation, de recherche, de formation, de sensibilisation, de développement d'outils d'intervention, de promotion et de concertation.

Ces initiatives et ces projets font la force de la FMHF et de ses membres et revitalisent autant qu'ils consolident notre mission. C'est pourquoi nous comptons comme toujours, et plus que jamais, sur l'engagement renouvelé de nos membres et partenaires pour une nouvelle année jalonnée de défis, mais aussi d'accomplissements, surtout en ces temps d'incertitudes.

Manon Monastesse,
MA Intervention sociale
Directrice générale
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF)

Annexe I : Sigles et acronymes

ACSF	Agence canadienne des services frontaliers
ACSM	Association canadienne de santé mentale (division de Montréal)
ACFAS	Association francophone pour le savoir
ADS	Analyse différenciée selon les sexes
ADS+	Analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle
AGA	Assemblée générale annuelle
AMT	Agence métropolitaine de transport
APTS	Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
AQPV	Association québécoise plaidoyer-victimes
BII	Banque interrégionale d'interprètes
CA	Conseil d'administration
CAQ	Coalition avenir Québec
CATHII	Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
CEAF	Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal
CFC	Condition féminine Canada – devenu le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres
CCR	Conseil canadien pour les réfugiés
CDEACF	Centre de documentation sur l'éducation aux adultes et la condition féminine
CECI	Centre d'étude et de coopération internationale
CIC	Citoyenneté et immigration Canada devenu IRCC
CICC	Centre international de criminologie comparée
CIDE	Convention internationale pour les droits des enfants
CIRFF	Congrès international des recherches féministes francophones
CISSS	Centre intégré en santé et services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
CIUSSS-CSM	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux du Centre-Sud de l'ile de Montréal
CLES	Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
CLSC	Centre local de services communautaires
COCO	Comité de coordination
CQCTP	Coalition québécoise contre la traite des personnes
CQMMF	Coordination du Québec de la marche mondiale des femmes
CRI-VIFF	Centre de recherches interdisciplinaires sur la violence familiale et la violence faite aux femmes
CRSH	Centre recherches en sciences humaines (Canada)
CSAI	Centre social aide aux immigrants
CSF	Conseil du Statut de la Femme
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DIVAC	Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels
DSSGAC	Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
ENAP	École nationale d'administration publique
FAVAC	Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels
FCF	Fondation canadienne des femmes
FCPASQ	Front commun des personnes assistées sociales du Québec
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FIFI	Forum de l'intervention féministe intersectionnelle
FMHF	Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
FQRSC	Fonds québécois de recherche société et culture
G13	Groupe des 13
GNWS	Global Network of Women's Shelters
GRC	Gendarmerie royale du Canada
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HFC	Hébergement femmes Canada (ancien RCMHF)
IFI	Intervention féministe intersectionnelle
IRCC	Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada

INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
IVAC	Indemnisation des victimes d'actes criminels
LDL	Ligue des droits et libertés
MCVI	Mouvement contre le viol et l'inceste
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (devenu MTESS)
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (devenu MIFI)
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MGF	Mutilations génitales féminines
MH	Maison d'hébergement
MMF	Marche mondiale des femmes
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
ONU	Organisation des Nations unies
OSBL	Organisme sans but lucratif
PAMH	Programme d'amélioration des maisons d'hébergement
PAN	Plan d'action national
PDQ	Poste de quartier
PL	Projet de loi
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti québécois
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
QS	Québec solidaire
RAFIQ	Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrantes du Québec
RAPSIM	Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
RCMHF	Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes
RCLACQ	Regroupement des comités logements et des associations de locataires du Québec
RDI	Réseau de l'information
RDP	Réseau des donateurs pour la paix
RMFVVC	Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
RTRGF	Réseau des tables régionales de groupes de femmes
ROEQ	Regroupement des organismes Espace du Québec
RQ ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
RQASF	Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
RQCALACS	Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
RQOH	Réseau québécois des OSBL d'habitation
RSIQ	Réseau solidarité itinérance Québec
SAC	Service d'aide aux conjoints
SAC	Service aux collectivités (UQAM)
SCF	Secrétariat à la Condition féminine
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
SHQ	Société d'habitation du Québec
SPLI	Stratégie de partenariat pour la lutte à l'itinérance
SPVM	Service de police de la ville de Montréal
SQ	Sureté du Québec
TCRI	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
TGFM	Table des groupes de femmes de Montréal
TIRS	Table itinérance Rive-Sud
TRGF	Table régionale des groupes de femmes
TRPOCB	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
UdeM	Université de Montréal
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
VBH	Violences basées sur l'honneur

Annexe II : Mission de la FMHF

La FMHF est issue d'un désir de concertation et a été mise sur pied en 1987 par diverses ressources d'hébergement pour femmes, soucieuses de se doter d'une association représentative de l'ensemble des problématiques sociales liées aux nombreuses violences faites aux femmes, incluant la violence conjugale.

Ainsi, dans une perspective féministe de lutte contre les violences faites aux femmes, la FMHF regroupe, soutient et représente des maisons d'hébergement dans un but de promotion et de défense des droits des femmes et de leurs enfants vivant de multiples problématiques sociales.

Pour mieux comprendre comment la violence et les multiples problématiques sociales affectent les femmes, le contexte socio-politico-économique dans lequel elles vivent doit être pris en compte. Les différentes formes d'oppression doivent également être considérées. Les multiples problématiques sociales sont comprises comme des stratégies de survie visant à faire face, pour la majorité des femmes, aux violences subies (incluant les iniquités sociales, économiques et politiques) et aux impacts émergeant à la suite de ces violences.

Les diverses problématiques vécues par les femmes autochtones, par les femmes immigrantes et racisées ou en situation de handicap constituent autant de sujets de préoccupations pour la FMHF.

Ainsi, la FMHF entend-elle promouvoir et défendre les intérêts des maisons d'hébergement pour femmes en tenant compte de leur autonomie, de leurs particularités, de leurs similitudes ainsi que de leurs différences, et ce, dans un esprit de partenariat et de concertation.

La FMHF a pour objectifs :

- **de fournir le soutien nécessaire à ses maisons d'hébergement membres pour la réalisation de leur mandat;**
- **de représenter et de défendre auprès des autorités politiques, des instances publiques, parapubliques et privées les intérêts des maisons membres et les droits des femmes.**